



## Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »

Le Temps de l'histoire

Hors-série | 2007

Pages d'histoire, la protection judiciaire des mineurs,  
XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles

---

### Préface

Michel Chauvière

---



#### Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3007>

ISBN : 978-2-7535-1647-2

ISSN : 1777-540X

#### Éditeur

Presses universitaires de Rennes

#### Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2007

Pagination : 9-12

ISSN : 1287-2431

#### Référence électronique

Michel Chauvière, « Préface », *Revue d'histoire de l'enfance « irrégulière »* [En ligne], Hors-série | 2007, mis en ligne le 01 février 2010, consulté le 02 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhei/3007>

---

---

## Préface

**Michel  
Chauvière**<sup>(1)</sup>

Pour deux raisons au moins, Jacques Bourquin a bien mérité nos compliments. Sa passion personnelle pour l'histoire du traitement social de la délinquance juvénile est indéniable et les nombreuses excellentes contributions qu'il a confiées ces deux dernières décennies à différentes revues, académiques aussi bien que professionnelles, en font la preuve. En outre, son engagement dans des actions de valorisation et de diffusion, en d'autres termes de partage des résultats de la recherche historique, est constant depuis de longues années, le passeur discret qu'il est bien souvent laissant la place, quand il le faut, au conférencier enflammé !

C'est donc bien volontiers que j'ai accepté, par amitié mais aussi pour rendre justice à cet animateur infatigable, de rédiger quelques lignes de préface au numéro qui lui est entièrement consacré par la *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"*.

J'ai conservé le souvenir d'un programme de recherche sur l'histoire de l'Éducation surveillée lancé par le centre de Vaucresson à la fin des années 1970. C'est sans doute à cette occasion que nous nous sommes croisés pour la première fois. Au côté des chercheurs statutaires engagés dans ce projet, les Costa-Lascoux, Kœppel, Peyre, Tétard..., il occupait alors la place délicate du « professionnel associé » ; mais il est vrai qu'il avait déjà tissé beaucoup de liens personnels avec la plupart d'entre eux. Vaucresson oblige !

Jacques Bourquin était déjà un mémorialiste enthousiaste, gardien d'une certaine idée de l'Éducation surveillée certes, mais sans nostalgie et sans céder aux facilités du « roman des origines ». S'il se faisait alors chroniqueur du passé, il pensait aussi en archiviste, tant la question des archives écrites et orales était préoccupante. De ce chantier, il a tiré un article intitulé : « Sur les

(1) Directeur de recherche au CNRS/ CERSA, université Paris 2, ancien directeur du CRIV (1988-1993).

traces des premiers éducateurs de l'Éducation surveillée 1936/1947 » qui a heureusement été publié dans un des tout premiers *Cahiers du CRIV* (n° 2, octobre 1986). C'est un article inaugural, en quelque sorte, qu'il complètera par la suite au-delà de 1947 jusqu'en 1962, nous offrant ainsi une base historiographique de référence sur le sujet. À Vaucresson, toute cette mobilisation passait évidemment par la bibliothèque et le centre de documentation du lieu, ces précieux héritages d'Henri Michard et de Jacques Selosse (*via* le CFRES puis le CNFE-PJJ, sans oublier le CRIV des années 1980 alors dirigé par Jacques Commaille), où l'excellent Jean Corby nous accueillait avec une disponibilité et une efficacité à toute épreuve.

Dans ce champ singulier, certains travaux avaient déjà été réalisés et publiés au cours des années 1970 (par Jacques Donzelot, Philippe Meyer, Pierre Lascoumes, Philippe Fritsch et Isaac Joseph, Michel Chauvière...), auxquels l'histoire critique de l'Éducation surveillée, comme telle, devait nécessairement faire suite. L'objet comme le contexte, tout nous y invitait. Restait cependant à s'y atteler, à rassembler les plus convaincus et surtout à arrêter une méthodologie. Pas si simple.

À l'époque, nous n'étions guère historiens en titre, ni les uns ni les autres (sauf exception), mais dans ces années-là, l'histoire nous travaillait tous. Henri Gaillac et son fameux ouvrage sur *Les maisons de correction, 1830-1945* (Cujas, 1970, réédité en 1991 avec une bibliographie exhaustive préparée au CRIV, grâce notamment à Monique Brisset et Éric Pierre), était passé par là, qui ouvrait la voie à une histoire empirique de la délinquance juvénile et des institutions dédiées. Et puis Michel Foucault avait, de son côté, livré en 1975 son fameux *Surveiller et punir* ; en révolutionnant l'écriture de l'histoire, comme l'a écrit Paul Veyne, il nous introduisait subtilement à la nécessité d'une sociohistoire, à la méthode problématique et à la veille épistémologique. Que pouvons-nous savoir en l'espèce et quelles significations accorder à ce que nous découvrons ? Il était alors question de nouvelles connaissances dans ces domaines de l'action collective trop longtemps délaissés. L'enjeu, c'était surtout de faire œuvre de culture et d'en partager largement les résultats. En cela, nous nous sentions utiles. Sans difficulté aucune, Jacques Bourquin le professionnel partageait ces ambitions. Si le programme initié à Vaucresson n'a malheureusement jamais été réalisé en totalité, il est évident

qu'il a entraîné un fort désir d'histoire, ce dont notre ami est devenu alors presque naturellement l'organisateur privilégié.

C'est pourquoi, vers 1987-1988, il est partie prenante, avec Monique Brisset, Éric Pierre et Françoise Tétard, d'une recherche monographique sur les 150 ans de la colonie agricole et pénitentiaire de Mettray. Puis, nommé directeur du service d'études à Vaucresson, en 1989, il se fait logiquement le relais, aussi gourmand que passionné, des différents travaux historiques des uns et des autres, et l'animateur d'une entreprise de sauvetage des archives et de la mémoire vive de l'Éducation surveillée, devenue en 1990 la Protection judiciaire de la jeunesse. En 1991, il est co-fondateur avec Vincent Peyre, Roger Vibert-Vichet et quelques autres de l'Association pour l'histoire de l'éducation surveillée et de la protection judiciaire des mineurs (AHES-PJM), une association qu'il va présider et animer sans discontinuer jusqu'à ce jour.

Reconnu et aidé par le ministère de la Justice, ce groupement dynamique s'est rapidement imposé par la qualité de ses travaux dans le milieu plutôt fermé des historiens contemporanéistes. Il a en même temps largement contribué à sensibiliser les professionnels aux enjeux de l'histoire du traitement de la délinquance juvénile depuis deux siècles, une histoire sociale et bien souvent locale. On pense là aux différentes expositions, aux sessions d'histoire à Vaucresson (en collaboration), au bulletin et, bien sûr, au lancement, avec Gisèle Fiche et Jean-Jacques Yvarel, de la revue scientifique *le Temps de l'histoire*, devenue aujourd'hui la *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"*. Sans oublier, parce cette conviction était assez uniment partagée dans tout le réseau de l'AHES-PJM, que de telles données rétrospectives devraient plus souvent inspirer les décideurs d'aujourd'hui et de demain.

Dans cette aventure collective originale, Jacques Bourquin a régulièrement apporté son écot, notamment en acceptant différentes commandes en vue de journées d'études ou de numéros spéciaux de revues ou encore d'ouvrages spécialisés. Sa plume communicative et sa connaissance fine des rouages, personnages, méandres et enjeux de l'Éducation surveillée font merveille dans toutes ces communications. Il a ainsi traité de quelques maisons de correction phares : le Mettray des origines, Aniane, maison centrale et colonie industrielle, Belle-Île-en-Mer et ses révoltes, Saint-Maurice au temps de la réforme et, plus tôt encore, du projet de prison d'essai de La Rochefoucault-

Liancourt en 1814 ; de même, il a utilement contribué au colloque organisé avec Paris I sur la loi pénale de 1898 visant « la répression des violences, voies de fait, actes de cruauté et attentats commis envers les enfants », en éclairant le rôle de René Bérenger, un acteur emblématique de la morale républicaine.

Jacques Bourquin a également permis de mieux situer le développement professionnel des éducateurs, en réexaminant les ressources tirées du scoutisme jusqu'au statut de 1945 et il reste très attentif aux innovations et conflits postérieurs (les ISES en 1952, l'ordonnance de 1958 et la récurrente question des incasables...). Le pédagogue passionné qu'il est transparait encore derrière de nombreux autres textes, par exemple sur la question décisive de l'éducabilité, ou encore à travers des tableaux chronologiques pour les périodes considérées et même un précieux glossaire, pendant que l'esthète nous fait découvrir une tapisserie de 1946, toujours placée dans la salle d'audience du tribunal pour enfants de Paris. Du moins pour s'en tenir aux articles originaux que la *Revue d'histoire de l'enfance "irrégulière"* a sélectionnés pour le corpus du présent volume. Car il en est d'autres !

À l'heure où le doute et même la suspicion l'emportent sur l'analyse critique de ce que fut réellement l'Éducation surveillée, à l'heure où se cherche avec beaucoup de tâtonnements un nouveau « régime de connaissance » (Jacques Commaille) utile à l'action publique dans ces domaines hypersensibles et de plus en plus politisés – ce dont témoigne à sa manière la création au CNFE-PJJ de la revue en ligne *Sociétés et jeunesses en difficulté* –, remonter en historicité s'impose comme une obligation morale. Le salut n'est certes pas uniquement dans l'histoire, mais toute nouvelle orientation dans la définition des problèmes comme dans le choix des solutions a besoin de se nourrir d'histoire, cet « avenir du passé », comme disait Paul Valéry. Et ce qui vaut pour les politiques publiques vaut aussi pour les intervenants dont la professionnalité et les espaces propres, agressés et mal protégés, sont aujourd'hui totalement à reconstruire.

C'est pourquoi l'œuvre à laquelle Jacques Bourquin, avec tout son réseau, a voué ses meilleures années va bien au-delà des textes personnels qu'il a amoureusement concoctés. Il y est question d'intelligence collective et de partage des trésors de l'histoire plus que du succès d'un seul. Car, en définitive, c'est bien l'ambition du sens plus que le cumul des savoirs qui l'anime.